

DECLARATION FINALE

Convaincus que le développement équilibré de l'axe Seine, de Paris à l'estuaire et regroupant l'agglomération de Rouen, Caen, Le Havre, Evreux, les Régions ainsi que les Départements normands et franciliens, appelle un large rassemblement des collectivités locales et nécessite un soutien national à la hauteur des enjeux ;

Saluant la démarche collective lancée au Havre en 2010 et les avancées réalisées depuis ; déterminés à poursuivre cette démarche à Rouen en 2011 à l'occasion du colloque « Axe Seine, acte II » ;

Désireux de bâtir ensemble l'avenir du territoire autour de projets d'intérêt général dans les domaines économique, industriel et logistique -notamment portuaire-, agricoles, tertiaire, touristique, environnemental et culturel, en s'appuyant sur les nombreux atouts de la vallée de la Seine, en particulier sa vocation de façade maritime et de porte d'entrée naturelle de l'Europe de l'Ouest ;

Conscients des attentes du monde économique, de la société civile et des habitants, notamment en matière ferroviaire ; rappelant à cet égard que l'amélioration des liaisons Paris/Normandie, a toujours constitué une priorité pour les collectivités et que l'amélioration de la liaison fret constitue un enjeu déterminant pour la compétitivité du territoire ;

Attentifs à ce que le territoire soit au rendez-vous des grandes évolutions qui affecteront son développement à long terme, telles que les filières industrielles du futur –énergies, véhicule électrique- ou les nouvelles infrastructures, en particulier le Canal Seine-Nord,

Les signataires, réunis au Zénith de la CREA le 23 mai 2011 :

1. S'engagent, dans le cadre du Débat public sur le projet de Ligne Nouvelle Paris Normandie (LNPN) qui débutera en octobre 2011, à **promouvoir collectivement des liaisons ferroviaires plus rapides, plus fréquentes et plus fiables**. A cet effet, les signataires déposeront une contribution conjointe à ce Débat public sous la forme d'un cahier d'acteurs commun ;
2. Considèrent que les objectifs prioritaires du projet de LNPN doivent être :
 - le désenclavement du secteur du Mantois, aujourd'hui saturé,

- la construction d'une nouvelle gare sur le site Saint-Sever à Rouen pour désengorger l'ensemble du trafic normand, ceci afin d'aboutir à des temps de parcours de 1h15 pour Paris-Le Havre / Paris-Caen et de 45mn pour Paris-Rouen ;
 - l'affectation dans les meilleurs délais de sillons dédiés au fret ferroviaire.
3. Rappellent que le réseau ferroviaire normand doit desservir **Paris Saint-Lazare et le site de La Défense, bénéficiant d'une interconnexion avec les réseaux TGV nationaux et européens et être maillé avec le futur réseau Grand Paris Express ainsi que l'aéroport de Roissy.**
 4. **Sont disposés à étudier une participation des collectivités au financement du projet de LNPN**, dans la mesure où le Gouvernement s'engage prioritairement et fortement et qu'il indique sans délai le montant qu'il entend verser ;
 5. Demandent à **Réseau Ferré de France, le maître d'ouvrage, qu'il se prononce à l'issue du Débat public** sans attendre l'expiration des délais réglementaires et au plus tard le 1^{er} mars 2012, afin d'éviter tout retard dans l'avancement du projet ;

6. Soulignent l'importance qu'ils attachent au renforcement sur leur territoire des **pôles de recherche et d'enseignement supérieur** ;
7. Affirment la vocation de la vallée de la Seine, par sa localisation géographique, son histoire et ses atouts économiques, à devenir un **territoire pionnier pour les éco-mobilités**, notamment en matière de transport fluvio-maritime et d'industrie automobile électrique ;
8. Sont déterminés à étudier les modalités d'une mise en réseau des plateformes logistiques à l'échelle de l'axe Seine ainsi que la recomposition du système portuaire de la métropole parisienne (autour notamment du projet de plateforme à Achères) afin de mieux coordonner et valoriser l'offre auprès des entreprises ;
9. S'engagent à développer sur leur territoire et plus largement sur un corridor Paris-Rouen-le Havre, un réseau de bornes de recharges électriques ; à ce titre,
 - a. engagent une discussion avec la SAPN et l'Etat pour le financement et la réalisation d'un tel réseau de recharges électriques sur A13 dans le cadre des négociations des contrats de sous-concession des aires d'autoroutes,
 - b. décident de rédiger ensemble, avant la fin de l'année et en liaison avec les principaux partenaires concernés, un cahier des charges pour l'élaboration d'un réseau cohérent de bornes de recharge électrique sur l'autoroute A13, de Paris à Caen ;
 - c. s'engagent à favoriser l'émergence de services d'auto partage à l'échelle de l'axe Seine ;

10. Considèrent que **la vallée de la Seine dispose d'un patrimoine exceptionnel**, susceptible de rassembler le territoire et ses habitants autour de projets culturels, touristiques et environnementaux fédérateurs ;
11. Choisisent d'élaborer et de promouvoir, sur la base d'une **coopération renforcée des Offices et des Comités Régionaux et Départementaux de Tourisme**, de nouveaux produits touristiques

communs, en particulier des croisières fluviales et maritimes, valorisant la Seine et son environnement ;

12. Proposent de travailler ensemble à la préparation d'un **grand événement culturel populaire autour du fleuve et de son estuaire**, facteur de rayonnement et d'attractivité pour l'ensemble du territoire.

Après Le Havre en 2010 et Rouen en 2011, les signataires conviennent de poursuivre la démarche collective et de continuer à fédérer les collectivités notamment par le travail partenarial, déjà engagé, des agences d'urbanisme. Paris est prêt à accueillir le débat en 2012.

Bertrand DELANOE
Maire de Paris

Laurent FABIUS
Président de la CREA
Ancien Premier Ministre

Edouard PHILIPPE
Maire du Havre
Président de la CODAH